



ADOPTION

La Cause, en tant qu'Organisme Français Autorisé pour l'Adoption (OFAA), est habilitée par le Ministère des Affaires Étrangères pour accompagner les adoptions d'enfants en Hongrie, à Haïti, au Cameroun et, début 2008, à nouveau à Madagascar. En matière d'adoption internationale, dans tous les pays, les démarches sont de plus en plus longues et complexes. Les nouvelles dispositions malgaches, par exemple, obligent les familles adoptantes à rester deux à trois mois sur place... Dans la plupart des pays, les enfants en attente d'adoption ne sont pas moins nombreux, mais suite à quelques dérives notoires, les protections juridiques nécessaires se multiplient, augmentant considérablement les délais.

Au mois de septembre, au Cameroun, le directeur d'un centre d'accueil me présentait trois enfants qui venaient d'être pris en charge. Ils avaient été abandonnés par leur famille dans la brousse. Le plus jeune, souffrant d'une hernie ombilicale (facilement opérable en France), avait été déposé nu dans un buisson. En raison des démarches administratives, il faudra de longs mois pour permettre à ces enfants d'être adoptés dans un foyer. En attendant, le centre, avec son petit budget, assure la survie alimentaire et gère tant bien que mal, dans de mauvaises conditions d'hygiène, les urgences...

La Ministre des Affaires sociales du Cameroun nous a invités à venir la rencontrer. En septembre, elle nous a demandé de poursuivre notre accompagnement des familles françaises qui souhaitent adopter des enfants camerounais. Elle s'est engagée à nous apporter le soutien de ses services. Nous sommes le premier organisme d'adoption à travailler au Cameroun et la mise en place de notre

accompagnement demande beaucoup de persévérance.

PARRAINAGE

En décembre, la Ministre des Affaires Sociales du Cameroun a organisé un atelier de réflexion sur le parrainage. Elle a invité La Cause à venir partager son expérience concernant la mise en place du parrainage dans les différents pays avec lesquels elle travaille. La responsable de ce service, Marianne Manissian, s'y est rendue pour expliquer comment ces parrainages permettent aux enfants de grandir dans des conditions acceptables grâce au soutien financier et de bénéficier de l'affection et des encouragements bienfaisants du parrain ou de la marraine.

Cet été au Togo, l'orphelinat protestant CAST (Centre d'Aide Sociale du Togo) a pu finir la construction du mur d'enceinte financé par La Cause. La tombola de la vente de La Cause 2008 servira au financement de la construction d'un nouveau bâtiment équipé pour l'accueil des bébés. Le CAST est de plus en plus sollicité. Voici deux exemples récents :

– Suite aux inondations du mois de juillet, la cuisine d'une maison s'est effondrée sur une maman veuve qui avait à charge neuf enfants, ses six enfants ainsi que trois neveux orphelins qu'elle avait recueillis. Faute de moyens, ces neuf enfants ne sont pris en charge par aucun organisme d'État ; ils ont été confiés à l'orphelinat...

– Extrait de la lettre envoyée récemment par la responsable de ce Centre, la pasteur Mana Yévu : « J'aimerais vous partager l'histoire de la petite Baria qui montre que de l'autre côté du monde, au Sud, des efforts sont engagés pour rendre plus solidaires vos dons, les actions humanitaires ou évangéliques du Nord et plus particulièrement celles de la Cause.

Baria est une petite fille de 4 ans, orpheline de père et de mère. Lors de notre visite, au nord du Togo, nous l'avons trouvée dans son village errant sans demeure fixe. Normalement, sa grand-mère malade en avait la charge. Baria avait une grosse malformation aux genoux et se déplaçait

difficilement. À sa demande, avec l'accord de sa grand-mère, des autorités politiques et du chef du village, nous avons pu accueillir Baria au CAST.

Deux semaines après l'arrivée de Baria, le chef du village, le maire et quelques notables du village nous ont annoncé une surprise agréable : ils nous offrent six hectares de terrain en reconnaissance de notre geste envers Baria et nous demandent d'installer une antenne au nord du Togo.

Aujourd'hui Baria suit un traitement. Elle pourrait être opérée, mais l'opération de ses genoux reviendrait à 1000 €...



Le Centre d'Aide Sociale du Togo tient à remercier la Cause pour son action de solidarité et sa fidélité dans le travail de partenariat que nous menons depuis maintenant plus de 10 ans. Cela nous touche beaucoup de voir tout ce que vos dons nous ont permis de réaliser sur le site du CAST pour le bien des enfants... »

Dans de nombreux pays, la misère des enfants est une dure réalité. Nous avons des moyens pour changer ces situations parfois désespérées. Nous souhaitons, avec votre aide, poursuivre le développement de notre service de parrainage.

Nous recherchons d'urgence vingt parrains ou marraines pour parrainer des enfants accueillis dans un orphelinat au Cameroun. Vous pouvez nous aider à trouver de nouveaux parrains et marraines. Nous vous serions reconnaissants d'en parler autour de vous et de distribuer la brochure d'information que nous tenons à votre disposition... Un grand merci au nom des enfants ! ■

Alain Deheuvels

N.B. CAST (Centre d'Action Sociale au Togo)